

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

15-09-1994

MR LE PRESIDENT DU CONSEIL PEDAGOGIQUE
DE L'ENS. DE C.F.-GROUPE ENS.DE PROM.SOC
ATTN. MONSIEUR ARMAND GALLEZ
BUREAU 300 - 3EME ETAGE
RUE DE LA SCIENCE, 43
1040 BRUXELLES

Ref.: **JF.**/ 6303007 / Dossier pédagogique 1179

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : ANTIQUITE - BROCANTE 2
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 650102U11E1

Etablissement : INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION
SOCIALE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

SOUMAGNE
RUE DE L'EGALITE, 49
4630 SOUMAGNE

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Laet.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Mme Wilkin (tél:02/238.86.43) ou Melle Schets (tél:02/238.86.54)

1.

ANNEXE 1 FINALITES

1. FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7 du décret du 16 avril 1991, les principales finalités de l'enseignement de promotion sociale sont de:

- 1° Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 2° Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. FINALITES PARTICULIERES.

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de:

- Analyser un objet ou un meuble sur le plan du style, de la composition et de la décoration tant pour les productions régionales que pour celles de l'étranger.
 - reconnaître les différentes techniques utilisées dans les arts graphiques.
 - reconnaître les différentes techniques de restauration.
- D'autre part, il sera initié aux pratiques commerciales du métier.

0337/4 1177

2.

ANNEXE 2 CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

Pour être admis comme élève régulier, l'étudiant sera capable de maîtriser les capacités terminales de l'U.F. de régime I "Antiquité- brocante".

Titre pouvant en tenir lieu:

- Porteur d'une attestation de réussite de la formation courte autonome de " Décoration Antiquité Brocante" Régime I (de 320 périodes).
- Porteur d'une attestation de réussite de l'U.F. de régime II " Antiquité -Brocante".
- Porteur d'une licence en histoire de l'art et d'archéologie.

3.

**ANNEXE 3 RECOMMANDATION PARTICULIERE POUR
LA CONSTITUTION DE GROUPES OU DE
GROUPEMENT.**

NEANT.

ANNEXE 4 PROGRAMME DES COURS

A l'issue de l'unité de formation, l'apprenant aura une maîtrise suffisante des contenus énoncés ci-dessous pour répondre aux objectifs décrits à la suite de ce cahier des charges.

ETUDE DES STYLES :- Cette étude concerne les bibelots ainsi que les meubles.

- Etude des meubles Européens et régionaux de Louis XIII, Louis XIV, Régence, Louis XV, Louis XVI, Directoire, Empire, Restauration, Louis-Philippe, Napoléon III, 1900, Art Nouveau, Art Deco, 1925, aux Contemporains.
- Etude des meubles étrangers:
 - Angleterre,
 - Style Elisabethain
 - William and Mary
 - Queen Anne
 - Chippendale
 - Adam
 - Victorien
 - Italie,
 - Allemagne,
 - Espagne,
 - Asie et Indes (Chine et Japon)
 - USA (Early American)

ETUDE DES MATERIAUX ET MATIERES:

- 1 - l'argenterie ancienne.
 - les bijoux.
 - étude des techniques de fabrication anciennes et actuelles.
 - méthodes d'identification et de recherche.

- 2 - les céramiques.
 - étude des techniques de fabrication anciennes et actuelles.
 - méthodes d'identification et de recherche.

- 3 - Les meubles,
 - étude des techniques de fabrication anciennes et actuelles.
 - méthodes d'identification et de recherche.

- 4 - les tapis et tapisseries,
 - étude des techniques de fabrication anciennes et actuelles.
 - méthodes d'identification et de recherche.

- 5 - Les cristaux et verres anciens,
 - étude des techniques de fabrication anciennes et actuelles.
 - méthodes d'identification et de recherche.

ETUDE DU MARCHE DES ANTIQUITES

- L'objet "Placement"
 - critères de choix.
 - valeur de placement.
 - Evaluation et établissement des prix.
- La vente publique:
 - les estimations.
 - techniques d'achat et tactiques d'achat.
 - Les commissions à l'achat.
 - Les commissions à la vente.
- Marketing d'un commerce d'antiquité,
 - localisation d'un commerce.
 - La Publicité,
 - utilité et bien-fondé.
 - ses différents aspects.
- Marché de la "Peinture"
 - découverte et étude.
 - Influences et inter-actions
 - valeur des expertises.

ETUDE DES ARTS GRAPHIQUES:

- Etude approfondie des techniques.
- La Peinture:
 - Les différentes techniques et supports.
- L'Estampe:
 - Les différentes techniques et supports.
- Le Dessin:
 - Les différentes techniques et supports.
- La Sculpture:
 - Bronze,
 - Pierre et Marbre,
 - Terre cuite,Plâtre...
 - Techniques contemporaines.

TECHNIQUES DE RESTAURATION

- Techniques de restauration et de nettoyage d'entretien et de finition des objets et
 - meubles : massifs
 - en placage
 - en bois poli
 - céramiques: nettoyage
 - blanchiment
 - collage
 - verres et cristaux:
 - peinture: nettoyage
 - restauration
 - dévernissage
 - vernissage

 - gravures:
 - nettoyage
 - blanchiment

 - bronzes.
 - Tapis et tapisseries:
 - restauration et
 - nettoyage

- Techniques d'expertise et de recherche:
 - _ Méthodes de dépistage
 - Les critères d'authenticité
 - Les copies
 - Les maquillages et transformations
 - Patines et usures.

 - _ Techniques de fabrication anciennes et nouvelles (comparaisons).

 - _ Les matériaux anciens et modernes comparés.

ELEMENTS DE LEGISLATION DU METIER

- Législation particulière à la vente d'objets de valeur.
- Les ventes publiques: Ventes sur saisie.
Vente pour sortie d'indivi.
ventes volontaires...
- Les droits de suite et droits d'auteur.
- Les successions.
- Les héritages.
- Les donations.

- Les faux et contre façons.
- Le vol.
- Le recel.
- Inscription au registre de commerce;
- Inscription à la T.V.A.
- T.V.A sur les objets et meubles anciens.
- T.V.A sur les achats aux "particuliers".
- Contributions ,impôts, taxes particulières.
- La patente.
- La documentation.
- Les autorisations.

ETUDE DE LA DECORATION

- Les Couleurs: Organisation, ensemble, choix et harmonisation.
- Les "coordonnés", camaïeux, rechampis...
- Les tissus de décoration et d'ameublement:
 - tapissage,
 - gainage,
 - tentures et rideaux,
 - techniques et exigences de confection.
- Les recouvrements de sol et de murs:
 - choix des matériaux,
 - techniques d'application.
- Les éclairages:
 - techniques d'éclairage,
 - le matériel.
 - atmosphère et ambiance.
- Les peintures et patines:
 - dorures
 - imitations :bois, marbres, pierre...
 - effets décoratifs: cêrusés, craquelures...
 - pochoirs, trompe-l'oeil...

ANNEXE 5 FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Pour aider l'étudiant à progresser dans ses apprentissages, l'évaluation sera formative. Elle s'exercera d'une manière continue en s'intégrant aux activités d'enseignement. Elle permettra d'assurer très rapidement les remédiations nécessaires à la poursuite fructueuse des études.

Une épreuve finale ne sera donc pas le seul moment d'évaluation car elle ne permettrait pas de rencontrer les propositions précitées.

Il est important que l'appréciation du professeur se fonde aussi sur des travaux personnels.

Les outils d'évaluation seront construits à partir des objectifs poursuivis et comprendront les critères de réussite.

Quand les circonstances le permettent, le professeur amène chaque étudiant à pratiquer l'auto-évaluation.

L'étudiant sera capable de:

- Percevoir et analyser les différentes caractéristiques de style, composition et décoration d'un objet ou un meuble de toute provenance géographique.
- Analyser et expliquer les différentes techniques utilisées dans les arts graphiques et plastiques.
- Justifier l'emploi d'une technique de restauration et d'entretien.
- De répondre à des questions portant sur la législation du métier.

12.

ANNEXE 6 PROFIL DU CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera:

- un enseignant
 - pour les matières suivantes:
 - Etude des styles de mobilier
 - Etude des matériaux et matières
 - Etude du marché des antiquités
 - Techniques de restauration
 - Information sur le métier

- Un enseignant ou un expert pour:
 - Etude des arts graphiques
 - Etude de la décoration

- Un expert pour:
 - Elements de législation sur le métier